

voyage pas mal d'informations de leur propre chef.

M. Nesbitt: Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je vais peut-être permettre au député de poser sa question complémentaire, mais je dois avertir les députés que le temps consacré à la période des questions est presque écoulé. Nous devrions donc supprimer les questions complémentaires.

M. Nesbitt: Je serai très bref, Votre Honneur. Le ministre déposera-t-il ces renseignements quand il les aura reçus de la Humble Oil Company à la fin du voyage?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression que cela dépendra entièrement du caractère de ces renseignements. Si ceux-ci peuvent intéresser le public mais que leur publication puisse profiter aux concurrents de la société, ou présenter autre chose de ce genre, on déposera les renseignements qui pourront l'être.

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme il est absent, j'ai vérifié la liste des présences et je constate que le ministre suppléant est M. Martin. Le premier ministre me dirait-il comment on doit poser des questions à M. Martin?

L'AUDITEUR GÉNÉRAL

LE RENVOI DE LA QUESTION AU COMITÉ DES COMPTES PUBLIC ET LA PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Je pose ma question au premier ministre. Comme le comité des comptes publics a renvoyé la question des allégations contre l'auditeur général à son comité directeur, le gouvernement va-t-il retarder son projet de loi d'ici la fin de l'étude?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je serai heureux de prendre la chose en considération, monsieur l'Orateur.

M. Aiken: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement se propose-t-il d'abolir le poste d'auditeur général?

Le très hon. M. Trudeau: Aucunement, monsieur l'Orateur.

[L'hon. M. Jamieson.]

[Plus tard]

LE MANDAT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au premier ministre au sujet de la nouvelle mesure législative ayant trait à l'auditeur général. Donnera-t-il à la Chambre l'assurance qu'on ne modifiera pas le rôle de l'auditeur général de façon à changer le caractère non partisan du poste et à détruire le comité des comptes publics?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a aucune intention de présenter une mesure tendant à modifier le caractère non partisan des activités de l'auditeur général.

M. Bell: J'aurais une autre question supplémentaire. Nous donnera-t-on l'assurance que l'auditeur général comme tel ne sera pas révoqué pour être remplacé par quelque valet de parti comme on l'a...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Saskatoon-Biggan a la parole.

[Plus tard]

LES POUVOIRS DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier ministre une question, elle aussi supplémentaire, à celles du député de Parry Sound-Muskoka. A-t-il l'intention de présenter une mesure législative pour modifier, réduire ou changer de quelque façon que ce soit les pouvoirs de l'auditeur général?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, mais nous espérons clarifier son rôle, tel que tous les partis le conçoivent.

Des voix: Oh, oh.

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question est supplémentaire à celles qu'on a posées au sujet de l'auditeur général. Le gouvernement a-t-il décidé de hausser son traitement, comme tous les autres, ou a-t-on l'intention de l'éliminer par un salaire de famine.

M. l'Orateur: Le député de Broadview a la parole.

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je crois avoir posé une question tout à fait légitime, compte tenu de la situa-